

Province de Québec, le 10 janvier 2012
Municipalité La Rédemption.

Mardi, le dix (10) janvier 2012 se tenait à 20H00 au Centre municipal, la séance ordinaire du conseil municipal de La Rédemption

Étaient présents, madame Isabelle Dupont, mairesse, mesdames les conseillères : Madeleine Perreault, Patricia Lavoie et Brigitte L.Dupont ainsi que monsieur le conseiller , Jean-Yves Deschênes
Tous formant quorum sous la présidence de madame la Mairesse.

Madame Nadine Roussy, directrice générale était aussi présente

2. 12-01 Ouverture de la séance.

Mme La Mairesse ouvre la séance par des souhaits de bonne année et elle invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il est proposé par Madame Madeleine Perreault et résolu à l'unanimité, l'acceptation de l'ordre du jour en laissant l'item « affaires nouvelles » ouvert.

Mairesse,

D.g. sec./ tré

3. 12-02 Lecture et adoption des procès-verbaux

Après la lecture des procès-verbaux des séances du 5 et 14 décembre, il est proposé par Madame Madeleine Perreault et résolu à l'unanimité, d'adopter les procès-verbaux des séances tenues.

Mairesse,

D.g. sec./tré

4. 12-03 Acceptation des comptes.

Après la lecture des comptes du mois, il est proposé par Monsieur Jean-Yves Deschênes et résolu unanimement l'acceptation des comptes. Le montant des comptes est 67 742.36\$ (Comptes en annexe au procès verbal).

Mairesse,

D.g. sec./tré

5- Correspondance

a) 12-04 Don à la ressources d'aide aux personnes handicapées

Il est proposé par Madame Brigitte L.Dupont et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption donne un montant de 25\$ à la ressources d'aide aux personnes handicapées pour leur campagne de financement.

Mairesse,

D.g. sec./tré

6- 12-05 Interception et traitement des eaux usées.

Il est proposé par Madame Madeleine Perreault et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise le paiement du décompte progressif numéro # 6. Le montant initial est de 47 129.54. de ce montant , une somme de 4 913.62 qui représentent les factures additionnés payé par la municipalité lors des travaux de disposition du roc extrait. Le montant du chèque pour le décompte # 6 est de 42 215.92 Le montant est financé par le règlement d'emprunt # 2010-02.

Mairesse,

D.g. sec./tré

7. a)12-06 Autorisation facture eaux usées.

Il est proposé par Monsieur Jean-Yves Deschênes et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise le paiement de la facture 10014150 au montant de 5 113.77 \$, à la firme d'ingénierie BPR

pour les honoraires professionnels dans le projet d'assainissement des eaux usées pour la période du 13 novembre au 10 décembre 2011. Ses honoraires sont principalement des frais de surveillance de chantier, de gérance et de bureau et frais de déplacements. Le montant est financé par le règlement d'emprunt # 2010-02. et la tps au numéro de compte 600 180

Mairesse,

D.g. sec./tré

7 **b)12-07 Autorisation facture eaux usées.**

Il est proposé par Madame Patricia Lavoie et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise le paiement de la facture 10014151 au montant de 2077.99 \$, à la firme d'ingénierie BPR pour les honoraires professionnels dans le projet d'assainissement des eaux usées Ses honoraires sont une fraction de la mise en service et description des ouvrages principalement des frais de surveillance de chantier, de gérance et de bureau et frais de déplacements. Le montant est financé par le règlement d'emprunt # 2010-02. et la tps au numéro de compte 600 180

Mairesse,

D.g. sec./tré

8. **a)12-08 Autorisation paiement Inspect-Sol**

Il est proposé par Monsieur Jean-Yves Deschênes et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise le paiement de la facture # 134363 au montant de 3 979.29 \$, à la firme Inspect-Sol pour les honoraires professionnels de surveillance partielle des travaux de forages du 24 septembre au 9 décembre 2011 Le montant est financé parla taxe d'accise et la tps au numéro de compte 600 180

Mairesse,

D.g. sec./tré

b)12-09 Autorisation paiement Inspect-Sol

Il est proposé par Madame Patricia Lavoie et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise le paiement de la facture finale # 135220 au montant de 4 692.39 \$, à la firme Inspect-Sol pour les honoraires professionnels de contrôle qualitatif des matériaux dans le projet d'assainissement des eaux usées. Le montant est financé par le règlement d'emprunt # 2010-02. et la tps au numéro de compte 600 180

Mairesse,

D.g. sec./tré

9- **Mention Disponibilité de crédit**

La directrice générale déclare que la municipalité de La Rédemption dispose des crédits nécessaires pour le règlement du budget 2012.

10. **12-10 Entente service d'inspection**

Il est proposé par Madame Brigitte L.Dupont et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise la mairesse madame Isabelle Dupont à signer l'entente du service d'inspection avec la firme Urba solution pour l'année 2012.

Mairesse,

D.g. sec./tré

11. **12-11 Biomasse : signature demande d'aide financière**

Il est proposé par Madame Madeleine Perreault et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise la mairesse madame Isabelle Dupont à signer le formulaire de demande d'aide financière à l'agence de l'efficacité énergétique dans le cadre du programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage

Mairesse,

D.g. sec./tré

12. **12-12** **Nomination d'un maire suppléant.**

Il est proposé Madame Brigitte L.Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Monsieur Jean-Yves Deschênes- comme maire suppléant pour une période de six mois, soit jusqu'en juin 2012.

Mairesse,

D.g. sec./tré

13. **12-13** **Demande d'appui unité Domrémy**

Il est proposé par Monsieur Jean-Yves Deschênes et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption est sensible à votre situation. Ne connaissant aucune démarche, approche ou action réalisée par votre organisme sur son territoire, la municipalité de La Rédemption ne contribuera pas financièrement à votre organisme. Par contre, Le conseil est conscient de l'avantage d'avoir un organisme tel que le votre dans sa communauté et appui votre démarche de reconnaissance de votre travail.

Mairesse,

D.g. sec./tré

14. **12-14** **Demande d'appui accès Logis**

**RÉSOLUTION EN FAVEUR D'UN RENOUVELLEMENT À LONG TERME
DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC**

Attendu que partout au Québec des ménages locataires soit des familles, des aînés en perte d'autonomie, des personnes sans-abri ou vulnérables et des personnes seules, ont des besoins pressants de logements à prix abordable;

Attendu que des ménages de notre municipalité de La Rédemption ont des besoins de logements abordables;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec permet de réaliser des logements qui répondent à ces besoins;

Attendu que le programme AccèsLogis Québec a des retombées sociales et économiques vitales dans notre milieu;

Attendu que les budgets du programme AccèsLogis Québec sont pratiquement épuisés et ne pourront répondre à tous les projets en développement dans notre région et au Québec;

Il est proposé par Monsieur Jean-Yves Deschênes et résolu unanimement par le conseil de la municipalité de La Rédemption de

- Demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme de développement de logements communautaires adapté aux besoins, fonctionnel et applicable sur l'ensemble du territoire québécois;
- Demander au gouvernement du Québec de maintenir un programme qui permet de réaliser des logements dans les différents contextes territoriaux du Québec et qui est équitable quant à la participation requise par les milieux;
- Demander au gouvernement du Québec de poursuivre sans délai le programme AccèsLogis Québec à long terme et d'allouer dans son prochain budget les sommes nécessaires pour réaliser 3000 logements par année pendant un minimum de 5 ans.
- De demander de subventionner les organismes au déficit d'exploitation pour permettre la mise en place de nouveau parc de logement

Mairesse,

D.g. sec./tré

15. **12-15** **Dossier eau potable**

Il est proposé par Monsieur Jean-Yves Deschênes et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption demande à l'entreprise Bernard Lizotte et fils, une estimation des coûts afin de compléter les travaux de recherche en eau souterraine : Les travaux sont à savoir

Les travaux à venir sont résumés comme suit :

- a) À pomper simultanément les puits FE-01-11 et FE-03-11 à un débit total de 55 GUSPM pendant une semaine, le temps de développer les puits et pour laisser baisser la turbidité;
- b) Si le pompage est concluant, à échantillonner l'eau sur les deux puits simultanément après 24 h, 48 h et 72 h;

Mairesse,

D.g. sec./tré

16. **12-16** **RAPPORT FORMATION DES ÉLUS SUR L'ÉTHIQUE**

Il est proposé par Madame Madeleine Perreault et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption d'accepter le dépôt du :

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE CONCERNANT LA FORMATION DES ÉLUS SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

En conformité avec l'article 15 de la loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, la directrice générale **fait rapport au conseil municipal des membres du conseil ayant suivi la formation sur l'éthique et la déontologie**

Isabelle Dupont, Madeleine Perreault, Patricia Lavoie et Brigitte L. Dupont
Denis Soucy, Jean-Yves Deschênes et Simon-Yvan Caron.

Mairesse,

D.g. sec./tré

17.-Affaires nouvelles :

a) **12-17** **Demande 48 route Melucq**

Il est proposé par Monsieur Jean-Yves Deschênes et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption selon la réglementation municipale accorde un délai de 18 mois pour se conformer. C'est dire de janvier 2012 à juin 2013 pour effectuer les travaux de relocalisation du puits.

Mairesse,

D.g. sec./tré

b) **12-18** **Appel de candidature opérateur eau potable et usée**

Il est proposé par Madame Brigitte L'Dupont et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption autorise la directrice générale à faire paraître un appel de candidature pour deux postes d'opérateur en eau potable et usée. 1 poste cinq jours semaine et un autre 2 jours semaine. L'appel de candidature se termine le 17 février à 12h. L'appel sera affiché dans le journal l'avantage. Il sera inscrit à l'appel de candidature que le conseil demande un DEC en assainissement de l'eau.

Mairesse,

D.g. sec./tré

c) **12-19** **Projet étudiant**

Il est proposé par Madame Madeleine Perreault et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption dépose une demande de projet étudiant pour aménagement et terrassement des infrastructures municipales . 2 étudiant seront demandés.

Mairesse,

D.g. sec./tré

d) 12-20 Demande de drapeau à Danielle Doyer, député.

Il est proposé par Monsieur Jean-Yves Deschênes et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de La Rédemption demande à la député Madame Danielle Doyer, la possibilité de lui faire don d'un drapeau du Québec., pour remplacer celui désuet au bureau municipal.

Mairesse,

D.g. sec./tré

18. 12-21 Fermeture de l'assemblée.

Après la période de questions, il est proposé par Madame Patricia Lavoie la fermeture de l'assemblée à vingt et une huit minutes.

Isabelle Dupont,
Mairesse

Nadine Roussy, d.g. sec.tré
Directrice générale